



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	16 <sup>ème</sup>
Nom de site		Numéro	T16760
Adresse du site	48, avenue Foch	Hauteur	R+6 (30m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site existant 2G/3G/4G et ajout de gabarits antennaires fictifs en tant que réservation antenne pour les technologies futures		
Complément d'info	Orange présent (5/152/264°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	15/03/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	29/03/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	15/05/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Afin d'optimiser la qualité radio ainsi que de répondre favorablement à l'augmentation continue de nouveaux clients sur la ville de Paris, l'opérateur souhaite modifier le relais de radiotéléphonie mobile existant.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0,120 et 280°.		
Distance des ouvrants	3m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	Entre 2 et 10°
Estimation	0° <3V/m - 120° <3V/m - 280° <4V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

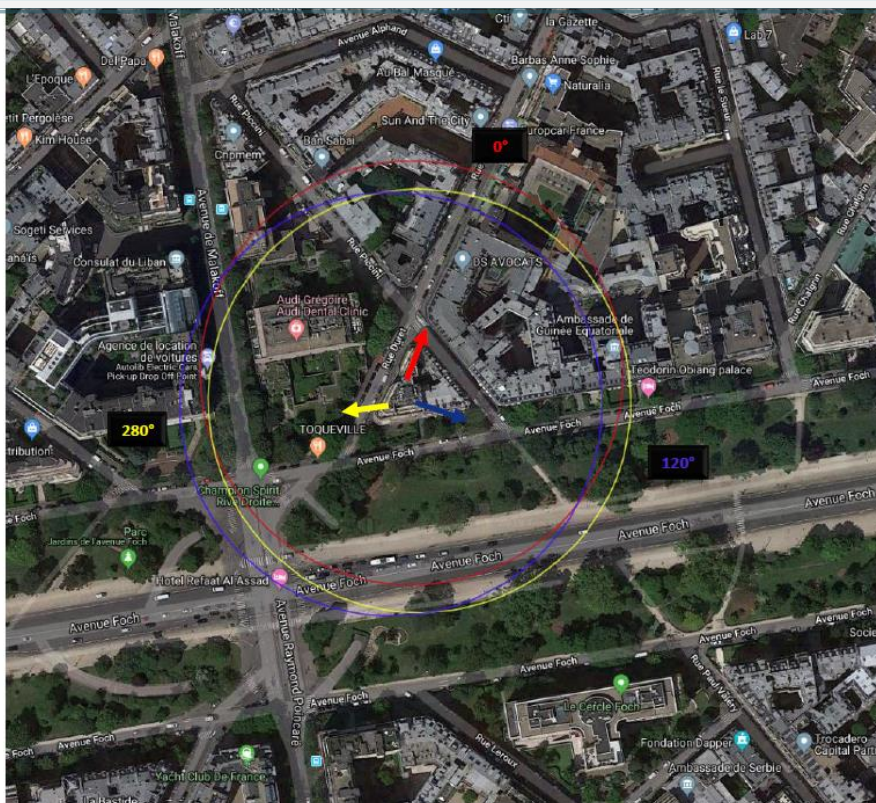
#### Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes existantes de 2.70m par trois antennes de tailles identiques. 3 gabarits antennaires fictifs seront installés en tant que réservation antenne pour les technologies futures.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés au pied des antennes et invisibles depuis la rue. Dans la zone technique située en terrasse 2 nouvelles baies seront installées proche des baies existantes
Hauteur antennes/sol	32.80m

Date :	<b>Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :</b>
--------	---

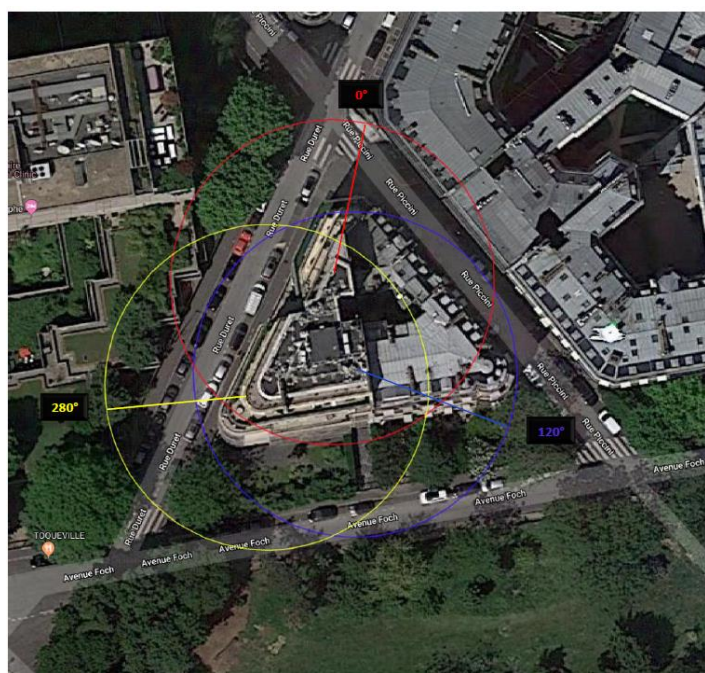
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Il n'existe pas de site sensible dans le rayon de 100m d'implantation des antennes

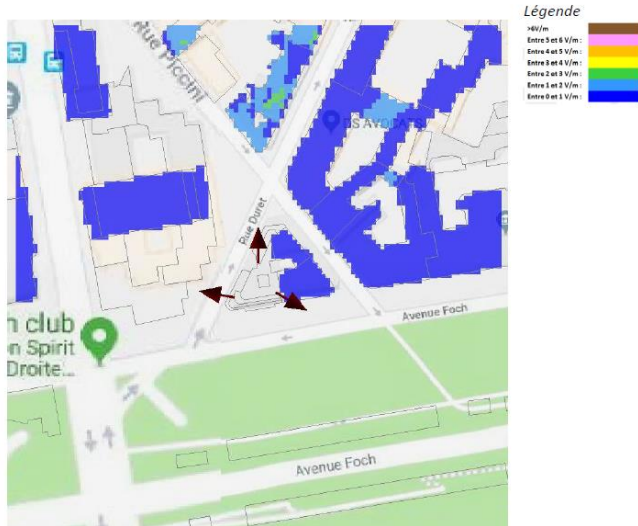
## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte

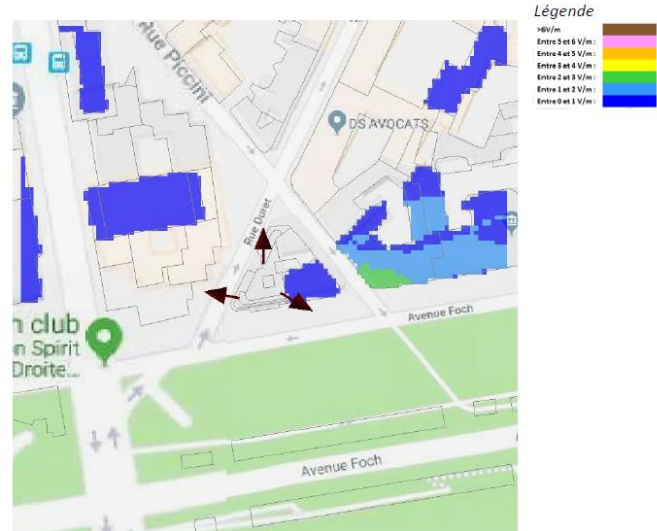
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



b. Azimut 120°

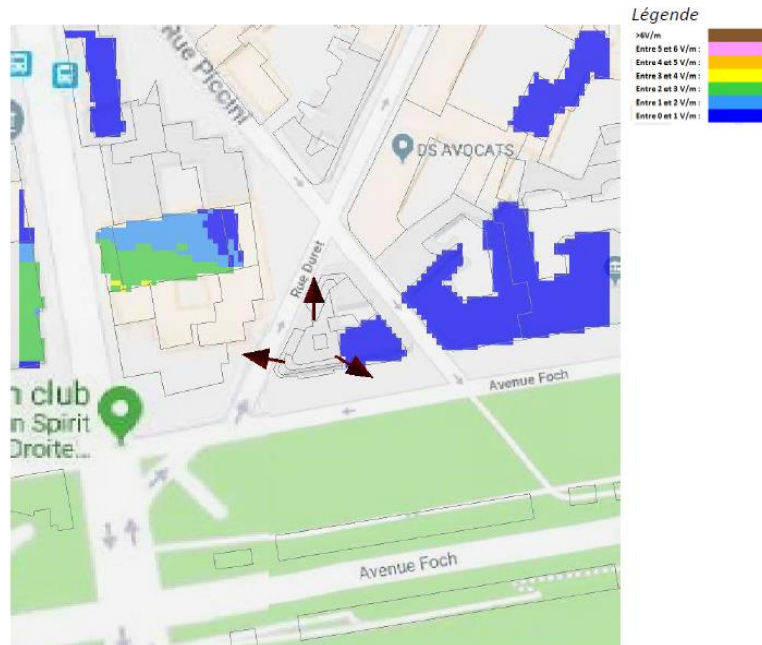
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 28,5 m.



## SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 280°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 280°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 28,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]  
 [Logiciel de simulation : Atoll Radio]

### c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 280°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 2-3 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	22,5 m	28,5 m	28,5 m



## Vue des Antennes Avant/Après

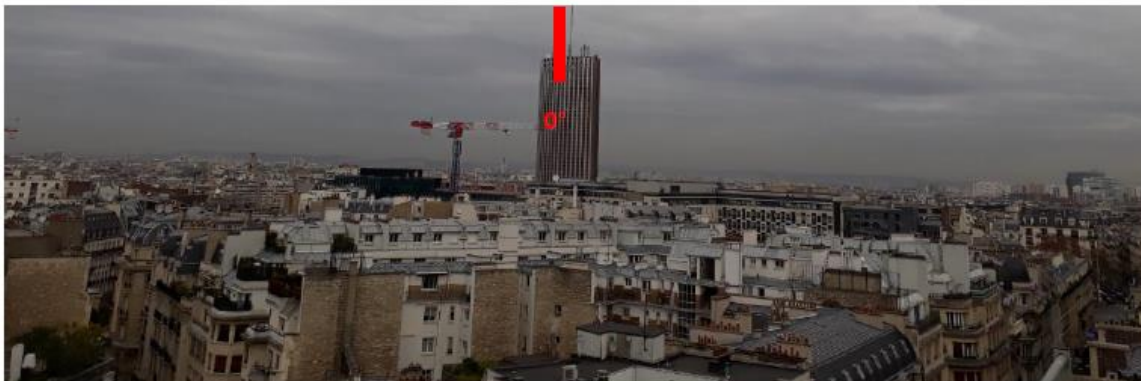
Etat de l'existant : Antennes S2 et S3



Etat projeté :



## Vue des Azimuts



Pas d'immeuble en vue directe

Secteur 1 - Azimut 0°



Pas d'immeuble en vue directe

Secteur 2 - Azimut 120°



Pas d'immeuble en vue directe

Secteur 3 - Azimut 280°